

MANITOBA

Le commerce: la clé de l'avenir

L'EXPANSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR EST SYNONYME DE CRÉATION D'EMPLOIS

Le Canada est une nation commerçante. Parce que notre pays ne compte que 25 millions d'habitants, notre marché intérieur est trop restreint pour absorber toute la production. Notre prospérité collective dépend de la vente de nos biens et services à l'étranger. Trente pour cent de notre revenu national et 3 millions d'emplois sont tributaires du commerce extérieur.

Sur le marché international, la concurrence est vive et le protectionnisme se développe de plus en plus. À ce niveau, le monde est dominé par trois grands blocs: les États-Unis, le Japon et la Communauté européenne. Le Canada est le seul grand pays commerçant du monde qui ne soit assuré d'un accès direct à un marché d'envergure; il est donc, à ce titre, très vulnérable.

Le Canada a un intérêt vital à protéger et à développer son accès aux marchés internationaux. Pour atteindre ce but, le gouvernement fédéral, dirigé par le premier ministre Brian Mulroney, a adopté une stratégie à deux volets.

DEUX TYPES DE NÉGOCIATIONS

Le Canada participe activement à la nouvelle ronde de négociations multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le GATT, dont les 93 pays signataires représentent les quatre cinquièmes du commerce mondial, a été créé en 1947. Depuis, l'organisme a réussi à libéraliser et à accroître le commerce mondial. Le Canada en a grandement profité, mais les négociations sont longues et complexes.

Pour traiter avec plus de célérité les trois quarts des échanges commerciaux du Canada qui se font avec les États-Unis, le gouvernement tient des entretiens bilatéraux avec Washington dans le but d'enchâsser dans un accord commercial global le plus grand nombre possible de réductions bilatérales des obstacles aux échanges de biens et de services. Ces négociations sont de la plus grande importance pour les Canadiens de toutes les provinces.

ACCÈS ASSURÉ AU MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

Notre voisin est aussi notre plus gros client: il achète 77% de nos exportations. Plus de 2 millions d'emplois dépendent de nos échanges commerciaux avec les États-Unis. Cependant, les Américains, qui sont confrontés à un énorme déficit commercial, mobilisent toutes leurs énergies pour mettre un terme à ce qu'ils estiment être une concurrence déloyale et des pratiques commerciales injustes.

Le Canada a ressenti les répercussions de cette attitude protectionniste. De nombreux secteurs de notre économie en ont souffert à la fois directement et indirectement. On voit sans peine qu'un accord formel garantissant l'accès à notre marché le plus important est nécessaire.

De même, une libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis, assortie de règles stables et de mesures appropriées d'aide à la transition et à l'adaptation, signifierait pour nous de plus gros investissements, de plus grandes économies d'échelle au niveau de la production et une compétitivité accrue. D'après la plupart des gens qui se sont penchés sur la question, un accord permettrait de créer plus d'emplois, des emplois plus sûrs, des emplois plus intéressants. Parallèlement, une libéralisation des échanges commerciaux augmenterait le nombre des biens et des services

disponibles au Canada et en abaisserait les prix pour les consommateurs canadiens et pour les industries canadiennes qui importent pour produire.

CONSULTATIONS SUIVIES

Tous les trois mois, le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces se rencontrent pour faire le point sur les négociations. La ministre du Commerce extérieur, M^{me} Pat Carney, consulte les ministres provinciaux chargés du commerce. Des fonctionnaires provinciaux se réunissent chaque mois: ils sont membres du Comité permanent des négociations commerciales que préside l'ambassadeur Simon Reisman, négociateur principal du Canada.

Des représentants du secteur privé de chaque province apportent leur contribution aux deux types de négociations par l'entremise du Comité consultatif sur le commerce extérieur et des groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur qui relèvent de M^{me} Carney.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Une libéralisation du commerce avec les États-Unis devrait favoriser l'expansion économique de nos régions dont la croissance est lente. En effet, s'il est impossible d'arriver à un accord qui avantage le Canada et ses régions, le Canada n'apposera pas sa signature. De toute façon, les négociations avec les États-Unis ne portent pas sur la capacité du Canada de déterminer lui-même ses politiques de développement régional, ni sur sa capacité d'assurer le développement des régions.

Toutes les provinces et tous les territoires se livrent au commerce. Leur prospérité dépend, dans une large mesure, de la réussite des négociations avec les États-Unis et, par l'entremise du GATT, avec le reste du monde.

UNE ÉCONOMIE D'EXPORTATION

Le Manitoba, qui compte plus d'un demi-million de travailleurs, est parmi les provinces des Prairies celle qui a l'économie la plus diversifiée. En 1984, son produit intérieur brut atteignait 16,6 milliards \$, soit une augmentation de 500% depuis 1970 (ou, grosso modo, l'équivalent de la croissance pour l'ensemble du Canada durant cette même période).

En 1986, le Manitoba a exporté pour 2,5 milliards \$ de produits, dont 56% (1,4 milliard \$) sont allés aux

États-Unis. Il s'agissait principalement de produits agricoles et d'électricité, mais aussi de produits forestiers, d'outillage et de machines agricoles, et de matériel de transport. À lui seul, le Manitoba exporte plus de la moitié des machines agricoles du Canada et 90% de ces exportations sont acheminées vers les États-Unis pour ainsi dire dans des conditions de libre-échange.

Les mesures adoptées récemment par les États-Unis pour limiter les importations de porcins et d'électricité témoignent de la vulnérabilité de la province aux initiatives protectionnistes américaines.

Le secteur de la fabrication (qui est largement tributaire du marché américain) est celui qui contribue le plus au PIB de la province. Il se compose d'environ 1 800 établissements, la plupart des petites et moyennes entreprises. La transformation et l'emballage d'aliments est l'industrie la plus importante du secteur.

La province est vulnérable aux forces des marchés internationaux et elle peut donc tirer avantage des pourparlers entre le Canada et les États-Unis concernant la conclusion d'un accord commercial, ainsi que des négociations dans le cadre du GATT.

La conclusion d'un accord commercial global procurerait au Manitoba la sécurité d'accès au marché américain et, partant, les débouchés commerciaux dont il a besoin pour développer ses industries de fabrication et investir davantage dans l'exploitation de ses abondantes richesses naturelles.

QUESTIONS COMMERCIALES

La province profiterait grandement d'un accord qui éliminerait les barrières non tarifaires et qui donnerait lieu à un recours plus pondéré aux mesures de protection exceptionnelle, ce qui contribuerait dans une large mesure à stabiliser son climat économique.

Agriculture

Il serait dans l'intérêt du Manitoba de conclure un accord bilatéral sur l'agriculture qui définirait les subventions permises et qui ferait que les barrières non tarifaires, comme les normes sanitaires et techniques, n'entraveraient plus l'exportation des produits agricoles.

De plus, un accord négocié permettrait d'établir un modèle pour les négociateurs du GATT qui travaillent à la libéralisation des échanges, en particulier dans le

domaine de l'agriculture. Le Manitoba serait parmi ceux qui en bénéficieraient.

Biens et services

La province fournit plus de la moitié des exportations de machines agricoles du Canada, dont plus de 90% entrent aux États-Unis en franchise de droits. Un accord bilatéral protégerait cet accès au marché américain.

Un accord commercial permettrait au secteur des services du Manitoba d'accroître ses exportations vers les États-Unis. Un plus grand accès au marché américain profiterait à des entreprises comme les compagnies d'assurance, les courtiers en valeurs mobilières, les services aux entreprises, les entreprises de construction ainsi que les firmes de génie-conseil.

